

TROP DE DÉCHETS SONT ENCORE MAL TRIÉS OU ABANDONNÉS !

STOP AUX INCIVILITÉS

UN DÉPÔT SAUVAGE
MÊME AU PIED DES CONTENEURS
VOUS EXPOSE À :

PARTICULIERS

- 1 500€ D'AMENDE
- LA SAISIE DE VOTRE VÉHICULE

PROFESSIONNELS

- 2 ANS DE PRISON
- 75 000€ D'AMENDE, 375 000€
POUR LES PERSONNES MORALES
- LA SAISIE DE VOTRE VÉHICULE

ARTICLE R635-8 DU CODE PÉNAL / ARTICLES R541-77 ET L541-46 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

ON S'ENGAGE

★ POUR RESPECTER LE TRAVAIL DES AGENTS DE COLLECTE

★ POUR LA PROPRETÉ DE NOTRE TERRITOIRE

★ POUR ÉVITER LA SURFACTURATION DE L'ENFOUISSEMENT DE DÉCHETS QUI AURAIENT PU ÊTRE TRIÉS

ADOPTONS LES BONS REFLEXES :

→ EN DÉCHÈTERIE

- Les cartons
- Les déchets verts
- Les pneus
- Les gravats
- Ameublement, électroménagers et équipements sportifs
- Les huiles de vidange et de friture
- Les déchets électriques et électroniques
- Les piles, les accumulateurs de portables et les batteries

PLUS D'INFOS : www.provencealpesagglo.fr/decheteries/

- Les textiles

→ DANS LES BORNES D'APPORT VOLONTAIRE OU LES STRUCTURES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE QUE VOUS POUVEZ RETROUVER SUR LE SITE : www.refashion.fr

- Les médicaments non utilisés

→ EN PHARMACIE

- Les DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux)

PLUS D'INFOS : www.cyclamed.org www.dastri.fr

LES BOUTEILLES DE GAZ CONSIGNÉES ?

Si vous n'avez plus besoin de votre bouteille de gaz, il vous suffit de la ramener dans un point de vente avec le ticket de consignation.

PLUS D'INFOS SUR : www.afgc.fr

NOS DÉCHÈTERIES



ET N'OUBLIEZ PAS
DE TRIER
VOS EMBALLAGES !



→ DANS LES POINTS DE TRI DÉDIÉS

PLUS D'INFOS : www.provencealpesagglo.fr/consignes-de-tri/

VOTRE SAC POUBELLE FERMÉ !

Tous les déchets doivent être
OBLIGATOIREMENT contenus dans des
sacs poubelles fermés avant d'être jetés dans le
conteneur ou la colonne à ordures ménagères.



LES DÉCHETS DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (professionnels) :

PAA collecte uniquement les déchets qui, eu égard à leurs caractéristiques et aux quantités produites, peuvent être collectés et traités sans sujétion technique particulière, dans les mêmes conditions que les déchets des ménages.